



Précisions sur les gazons synthétiques

À Paris, le 17 novembre 2017

FEDAIRSPORT, « *Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de loisirs* » constitue **une plateforme d'échanges et de travail rassemblant tous les acteurs de la filière des équipements de sports et de loisirs, du Maître d'Ouvrage à l'utilisateur**. Pour plus d'informations, www.fedairsport.com.

Suite à quelques articles qui posent questions sur l'impact potentiel des terrains de sport en gazon synthétique sur la santé, nous souhaitons réagir pour souligner que **l'industrie toute entière veille à mettre à disposition des utilisateurs des surfaces sans danger et sans risque pour la santé**.

Ainsi, les systèmes proposés par les membres de FEDAIRSPORT répondent à toutes les normes en vigueur en France et en Europe ; ceci inclut **la conformité à la norme française NF P90-112 de décembre 2016** concernant les terrains de sport en gazon synthétique. Bien entendu, les différents produits utilisés par l'industrie sont aussi conformes à la **Réglementation Européenne REACH**.

Afin de s'assurer de la sécurité de ces dispositifs, l'Europe et ses Etats membres, ainsi que les Etats Unis ont réalisé **de nombreuses études scientifiques dont les résultats concluent à une absence de risque pour la santé**.

Le Président,
Jacques BAILLET

Construisons ensemble pour le sport et les loisirs
5 rue Eblé 75007 Paris - N° siret : 483 140 810 00019
Tel : 09 66 84 26 84 E-mail : contact@fedairsport.com
www.fedairsport.com